



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 3 février 2020
(OR. en)

5557/20
PV CONS 5

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires générales)
28 janvier 2020

TABLE DES MATIÈRES

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Approbation des points "A".....	3
a)	Liste des activités non législatives	

Activités non législatives

3.	Présentation des priorités de la présidence croate	3
4.	Conférence sur l'avenir de l'Europe	3
5.	Divers.....	3

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 5449/1/20 REV 1.

2. Approbation des points "A"

5451/20

Liste des activités non législatives

Le Conseil a adopté les points "A" dont la liste figure dans le document 5451/20, y compris les documents COR et REV présentés pour adoption.

Pour les points ci-après, les références des documents correspondants sont les suivantes:

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

5. Décision du Conseil relative à la position de l'UE sur la convention TIR

Adoption

approuvé par le Coreper (2^e partie) le 22 janvier 2020

 5264/1/20 REV 1
5203/20
+ COR 1 (el)
+ COR 2 (sv)
UD

Activités non législatives

3. Présentation des priorités de la présidence croate



La présidence a exposé les priorités de son mandat, en particulier en ce qui concerne les travaux du Conseil des affaires générales. Ce point a été examiné en session publique.

4. Conférence sur l'avenir de l'Europe

Échange de vues

5547/20

5. Divers

 Sur la base d'une proposition de la Commission

 Débat public (article 8, paragraphe 3, du règlement intérieur du Conseil)